



Le Président

**Discours prononcé par M. Jacques Brotchi, Président du Sénat
à l'occasion du Forum Partenariats euro-africains post-Cotonou :
Quels objectifs? Quels instruments?**

Sénat, le mercredi 6 février 2019

Mesdames,
Messieurs,

Cela me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue et de vous accueillir dans les locaux de notre assemblée. Lorsque Monsieur Remiche nous a contactés afin de pouvoir organiser votre colloque entre nos murs, nous avons bien évidemment répondu par l'affirmative ; le thème de ce colloque ne pouvait nous laisser indifférents. Le Sénat est un haut-lieu de la démocratie et du dialogue... un dialogue que vous entamerez ici aujourd'hui afin de trouver une réponse à la question de savoir quels sont les objectifs des futurs partenariats euro-africains et quels instruments pourront être mis en œuvre afin de répondre aux attentes des partenaires tant africains qu'euro-péens.

En effet, les relations avec l'Afrique, plus spécifiquement l'Afrique subsaharienne, font depuis longtemps partie des priorités de la politique extérieure belge. Notre ministre des Affaires étrangères et européennes, Monsieur Didier Reynders, et notre ministre de la Coopération au développement, Monsieur Alexander De Croo, œuvrent activement pour la promotion de l'Etat de droit en Afrique centrale, ainsi que pour la transparence dans l'exploitation des ressources naturelles. Ils soutiennent également la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. La Belgique s'investit en outre pour la reconstruction économique des différents pays de l'Afrique centrale.

La Belgique n'est heureusement pas le seul pays à s'investir dans l'Afrique. Plusieurs autres acteurs y sont actifs, dont notamment l'Union européenne qui a, en 2000, adopté l'accord de Cotonou pour régir ses relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qu'on appelle plus couramment les pays ACP. Afin de contribuer à l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale, l'accord de Cotonou repose sur trois piliers, à savoir la coopération au développement, la coopération économique et commerciale et la dimension politique.

Près de vingt ans après l'adoption de l'accord de Cotonou et proche de sa date d'expiration en février 2020, le moment est venu pour l'Union européenne de penser à l'avenir et, peut-être, de repenser complètement cet accord. A côté d'un accord commun aux trois régions et afin de tenir compte de la spécificité de chacune des trois régions, l'Union européenne a déjà déclaré vouloir travailler sur trois partenariats régionaux adaptés pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique. Cela nous semble un progrès, surtout que l'Afrique représente plus de la moitié des pays partenaires de l'accord de Cotonou.

Les institutions européennes ont également décidé d'élargir leur vision pour le futur partenariat avec les ACP. Celui-ci devra couvrir plusieurs domaines prioritaires tels que : la démocratie et les droits de l'homme, la croissance économique et l'investissement, le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, la paix et la sécurité et la migration et la mobilité. Il s'agit de domaines bien distincts, mais qui ne vont pas l'un sans l'autre. Bien que votre colloque soit principalement axé sur les aspects économiques et les investissements, j'aimerais m'attarder sur deux autres domaines prioritaires. Tout d'abord, la démocratie et les droits de l'homme. Ceux-ci nous semblent le fondement nécessaire pour réaliser des avancées dans les autres domaines. La création d'un Etat de droit sûr et la défense des droits de l'homme doivent rester au centre de nos préoccupations, que nous vivions dans le Nord ou dans le Sud. La Belgique y attache beaucoup d'importance et estime qu'il s'agit d'un devoir moral de protéger les droits de l'homme partout dans le monde. Le thème de la paix et de la sécurité va de pair avec la construction et la consolidation démocratiques : la prévention de conflits et le maintien de la paix sont essentiels.

Un autre aspect qui me tient particulièrement à cœur concerne le changement climatique et ses conséquences pour la population mondiale, que ce soit au niveau économique qu'au niveau de sa santé. Même si aujourd'hui nous sommes sensibilisés à la question du changement climatique, nos actions ne suffisent pas. Il est grand temps de passer à la vitesse supérieure et de trouver des solutions durables pour le manque d'énergie, pour la production d'énergie propre, pour les problèmes de mobilité dans les villes, pour l'utilisation de l'eau,... Sans solutions durables dans ce domaine, les projets économiques risquent d'être beaucoup moins viables.

Enfin, permettez-moi tout de même de dire quelques mots concernant cet aspect économique. A la fin de 2017, l'Union européenne a mis en place le Plan d'investissement extérieur, qui permet de contribuer à stimuler l'investissement notamment dans les pays partenaires d'Afrique. Il nous semble important de soutenir la création d'emplois en Afrique même, en fournissant des sources de financement. Ces investissements durables peuvent contribuer à stimuler la croissance économique en Afrique et à renforcer la stabilité dans plusieurs Etats. Cela contribuerait également à travailler dans un autre domaine prioritaire pour le futur partenariat entre l'Europe et l'Afrique, à savoir l'éradication de la pauvreté.

Voici quelques réflexions que je me suis faites à la lecture du programme de votre colloque. Vous comprendrez que je ne pourrai malheureusement pas rester parmi vous pour vos travaux ; d'autres devoirs m'appellent. Mais je vous souhaite d'ores et déjà des réunions fructueuses et je serai ravi de connaître les conclusions de ce colloque.

Bon colloque !